

Argent gagnée sur internet

Par UnityPilon, le 11/01/2020 à 17:48

Bonjour,

Bonjour depuis quelques temps je gagne de l'argent sur internet grâce à la réalisation de tâches rémunérées (Sondages, Inscription, affiliation...). Je n'ai jamais déclaré mes gains et je ne sais pas comment faire, je vis encore chez mes parents et je suis étudiant et je sais que je suis encore relié à eux (pour que je puisse compter comme une demi part).

Il me semble que je dois créer une micro-entreprise et que je dois déclarer mes gains en micro-bnc mais je ne suis pas certains.

Mes gains commencent à être assez important 200-300€ par mois (certaines fois c'est 100€ et le mois d'après c'est 400€ c'est variable en fonction du moment où les sites me payent).

Est-ce que je dois créer une entreprise ? Si oui sous quel format ? Et en terme de déclaration des gains comme je dois le faire ?

Merci beaucoup pour votre aide!

Par Lag0, le 12/01/2020 à 11:00

[quote]

Est-ce que je dois créer une entreprise ?

[/quote]

Bonjour,

Tout dépend de votre statut. Quelles sont vos relations avec ces entreprises ? Etes-vous salarié ou prestataire ?

Par UnityPilon, le 12/01/2020 à 14:11

Je ne suis pas salarié de ces sites, je suis simple membre et je gagne de l'argent dessus et réalisant des tâches ou en faisant de l'affiliation. Il semblerai que je doive déclarer mes gains sous le régime de micro bnc.